



Règlement raid Famille CapOnord 2024

Ce règlement peut être modifié jusqu'au dernier jour

Article 1 : Organisation

Le raid Famille CapOnord 2024 est organisé par l'association CapOnord, Sports d'Oriente et le Service Universitaire des Activités Physiques et Sportives de l'Université du Littoral - Côte d'Opale.

Article 2 : Généralités

Le raid Famille CapOnord 2024 aura lieu le Samedi 14 septembre 2024.

L'organisation se réserve le droit de modifier le parcours ou de supprimer une épreuve pour des raisons de sécurité.

Sur les domaines traversés (publics ou privés), les concurrents doivent respecter les ordres de priorités suivants :

- Le marcheur à pied est prioritaire par rapport au coureur à pied et au cycliste.
- Le coureur à pied est prioritaire par rapport au cycliste.
- Le cheval est prioritaire par rapport au cycliste.

Les concurrents n'ont à aucun moment priorité sur les routes et chemins.

Le non-respect du règlement ou de l'éthique sportive entraînera la responsabilité exclusive du contrevenant et la disqualification immédiate de l'équipe.

Les chasubles devront être visibles tout au long de l'épreuve.

Article 3 : Equipes

Les équipes sont composées de 2, 3 ou 4 personnes.

L'épreuve est ouverte aux équipes masculines, féminines ou mixtes.

Chaque équipe doit effectuer la totalité du parcours à 2, 3 ou 4 selon le nombre de personnes composant l'équipe (distance maximum de 50 m entre les équipiers) et respecter le code de la route sous peine de disqualification.

Les équipes partiront sur un même parcours mais au-delà d'une barrière horaire, les concurrents pourront se voir refuser l'accès à certaines épreuves.

Article 4 : Inscriptions - Remboursements - Assurances

Les inscriptions se font en ligne directement à partir de la page <http://www.engage-sports.com/raid-famille-2024> et ce jusqu'au 8 septembre 2024 à minuit.

L'épreuve est ouverte à tous les concurrents ayant atteint l'âge de 8 ans le jour du raid. Tout jeune de moins de 14 ans doit obligatoirement être accompagné par un adulte.

Chaque raideur mineur doit présenter une **autorisation parentale**, au plus tard le jour de l'épreuve (téléchargeable sur le site internet de CapOnord sur la page "Inscriptions" ou sur le site d'inscription).

Chaque raideur devra présenter au plus tard le jour du Raid, **une attestation pour participation à compétition** après avoir lu le **questionnaire de Santé** et les **10 Règles d'Or** édictées par le club des cardiologues du sport sauf s'il possède une licence FFCO ou FFSU. De plus, la FFCO impose à tout non-licencié FFCO la souscription d'un PASS'DÉCOUVERTE COMPÉTITION, d'une valeur de 1,80 €, valable une journée et constituant une assurance responsabilité civile pour la durée de la manifestation.

L'inscription comprend : les ravitaillements liquides et un goûter, les chasubles de course (à restituer à l'issue de la course), l'accès aux épreuves, l'assistance médicale, les différents documents de course et le prêt de la puce Sportident.

Les informations importantes et le montant de l'inscription par équipe sont les suivants (hors PASS'DÉCOUVERTE COMPÉTITION):

Informations importantes



Moyens de paiement acceptés :
CB



07/09/2024

Inscription majorée de 10 €



08/09/2024

23:59, fermeture des inscriptions



Frais d'annulation
5.00€

Formule Famille (équipe de 2) 50 équipes maxi Inscription en équipe

20 €

Inscription par équipe de 2.

Âge minimum : 8 ans avec autorisation parentale obligatoire pour les mineurs (à télécharger dans la partie "Documents" en bas de page).

Formule Famille (équipe de 3) 50 équipes maxi Inscription en équipe

25 €

Inscription par équipe de 3.

Formule Famille (équipe de 4) 50 équipes maxi Inscription en équipe

30 €

Inscription par équipe de 4.

Chaque inscription sera prise en compte dès validation du paiement sur le site du raid et réception de l'autorisation parentale. Au plus tard le jour du raid, il faudra compléter l'**attestation**

pour participation à compétition après avoir lu le **questionnaire de Santé** et les **10 Règles d'Or**.

Prévoir chèque de caution de 50 euros pour le prêt de la puce Sportident.

Après le paiement de votre inscription, tout désistement sera remboursé :

- à hauteur de 100 % (avec une retenue de 5 € de traitement du dossier) jusqu'au 07/09/2024 inclus.
- à hauteur de 50 % du 8 au 10/09/2024 inclus (avec une retenue de 5 € de traitement du dossier).
- aucun remboursement à partir du 11/09/2024.

Chaque concurrent doit posséder une assurance responsabilité civile et individuelle.

Les concurrents s'engagent sur le raid en toute connaissance de cause et dégagent par avance l'organisateur de toute responsabilité pénale ou civile en cas d'accident corporel ou matériel qui pourrait survenir pendant l'épreuve. L'organisation n'est pas responsable du comportement des équipes enfreignant la législation du code de la route.

Seules les équipes dont le dossier sera complet et qui auront accepté le règlement pourront participer à l'épreuve.

Les inscriptions complètes seront affichées sur le site internet du raid.

Article 5 : Assistance

L'assistance pour une équipe lors de l'épreuve est interdite et entraînera la mise hors course de l'équipe.

Article 6 : Matériel Raid Famille Dunes de Flandre

Les matériels utilisés par les concurrents devront impérativement être normalisés CE. Il est de la responsabilité du concurrent d'avoir un matériel individuel adapté et en bon état de fonctionnement.

Matériel obligatoire par personne : Un VTT par concurrent – un casque norme CE (obligatoire sur section VTT) – matériel de réparation – une couverture de survie - un vêtement adapté aux conditions climatiques.

Matériel obligatoire par équipe : Un téléphone portable (fournir le numéro à l'organisateur) – une règle et un stylo.

Matériel conseillé par équipe : Une boussole – un porte-carte sur le VTT – un compteur VTT – une protection étanche pour le téléphone – ravitaillement personnel (liquide et solide).

Le port de la chasuble ou du dossard visible devant, sera obligatoire sur toute la course.

Article 7 : Principe du raid

Le chronomètre sera déclenché en début de parcours et arrêté à la fin.

Chaque équipe doit pointer un maximum de balise dans le temps imparti à l'ensemble de l'épreuve.

Les sections devront parfois s'enchaîner à la manière définie par les organisateurs, et parfois s'enchaîner en fonction du choix des raiders (voir feuille de route).

Certaines sections pourront être sautées, soit parce que l'équipe le souhaite, soit parce que la porte horaire de la section sera dépassée.

Sur chaque section, des points de contrôle numérotés ou balises (PC) sont à valider, ils valent chacun un nombre de points dont la valeur sera indiquée sur la carte de la section ainsi que sur la feuille de route.

Les équipiers doivent se présenter ensemble à chaque balise ou PC, des contrôles seront effectués, les équipes incomplètes ne pourront pas valider leur passage au PC.

Les balises (ou PC), matérialisées sur le terrain par des toiles bicolores (blanche/orange) ou par des cônes de couleurs sont représentés par des ronds de couleurs rouges sur les cartes.

Les équipes sont responsables de leur pointage, aucune réclamation ne sera acceptée en cas d'oubli.

Les équipes géreront leur temps de repos.

Les GPS comportant des écrans de localisation sont interdits.

Les VTT à assistance électrique sont interdits.

Le temps de course maximum pour la formule Raid Famille CapOnord est de 2 h30'.

Si des équipes rentrent après l'horaire de fin, elles auront une pénalité de 10 points par minute de retard entamée.

Modifications de parcours :

L'organisateur pourra envisager de raccourcir ou d'annuler l'épreuve pour une partie ou la totalité des participants dans les cas suivants :

- Dégradation des conditions météorologiques ;
- Mauvaises conditions de pratique liées à la dangerosité/dégradation du terrain ;
- Équipements défectueux (EPI, équipements des concurrents) ;
- Progression trop lente de certaines équipes ;
- Mise en danger de l'intégrité physique des concurrents.

Article 8 : Lieux, Horaire, Arrivée, Classement et Récompenses

Lieux :

L'accueil de la course aura lieu au camping municipal "Les dunes" à Bray-Dunes (Coordonnées GPS : 51.079394,2.521867)

Horaires :

Raid Famille CapOnord le 14/09/2024.

Accueil de 13 h 00 à 14 h 30.

Départ en convoi (VTT) à 14 h 30 vers le lieu de départ.

Briefing à 14 h 50 sur le lieu de départ.

Départ à 15 h 00.

Arrivée jusqu'à 17 h 30 (pas de classement si arrivée après 17 h 45).

Classement :

Le classement s'effectue aux points puis en temps. L'équipe ayant marqué le plus grand nombre de points, en un temps minimum, remporte l'épreuve. Les ex-aequo seront donc départagés au temps.

Toute réclamation concernant la course devra être faite par écrit et transmise au PC course dans la demi-heure suivant l'arrivée.

Récompenses :

Une cérémonie de remise des prix aura lieu à l'issue des épreuves.

Sont récompensés :

- Les 3 meilleures équipes au scratch ;
- Lot à tous les enfants.

Article 9 : Abandon

En cas d'abandon de l'équipe ou d'un coéquipier, l'équipe devra en informer directement l'organisation. En cas d'accident, prévenir l'organisation et les secours.

Article 10 : Droit d'image

Par le simple fait de leur inscription, les concurrents autorisent l'organisation à utiliser les images fixes ou audiovisuelles sur lesquelles ils sont susceptibles d'apparaître.

Conformément à la loi informatique et liberté n°78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, les concurrents disposent d'un droit d'accès et de rectifications des données personnelles les concernant.

Par l'intermédiaire de l'organisation, ils peuvent être amenés à recevoir des propositions d'autres organisations. Ceux qui ne le souhaitent pas, doivent le signaler par écrit en indiquant : nom, prénom, adresse, et si possible le numéro de dossard.